

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

.....

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET
DE L'INNOVATION (MCENI)

.....

AVIS D'ENGAGEMENT PRÉCOCE DU MARCHÉ

NOM DU PROJET : PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR L'AFRIQUE/PROJET REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST (WARDIP-GN)

OBJET : CONSULTATION PRELIMINAIRE POUR LA FOURNITURE, INSTALLATION, INTEGRATION ET MISE EN EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES

1. INTRODUCTION

Le Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique/Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN) souhaite engager un dialogue avec les acteurs du marché afin de recueillir des informations et des avis sur la **fourniture, installation, intégration et mise en exploitation des infrastructures numériques**. Cette consultation préliminaire vise à évaluer l'intérêt du marché, analyser la faisabilité et affiner la conception du projet pour garantir son succès.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Les objectifs de cette démarche se présentent comme suit :

- ✓ Évaluer l'intérêt des acteurs du marché pour le projet proposé ;
- ✓ Recueillir des retours sur les principales exigences, les risques et les opportunités du projet ;
- ✓ Identifier les partenaires potentiels du secteur privé guinéen ;
- ✓ Répertorier les entreprises qualifiées
- ✓ Optimiser la structuration du projet avant le lancement d'un éventuel appel d'offres.

Clarification conceptuelle

Le cadre d'architecture des services publics numériques guinéens s'appuie sur les principes et standards internationaux du GovStack, notamment les briques fonctionnelles transverses : identité numérique, registres de référence, paiements, messagerie, interopérabilité et workflows.

La mise en œuvre de ces services nécessite un socle d'infrastructure souverain offrant les capacités d'hébergement, de calcul, de stockage, de réseau, de sécurité et de supervision requises pour l'opérationnalisation des plateformes et services publics numériques de l'État.

L'objectif global de la mission est de mettre en place une infrastructure d'hébergement souveraine au service de l'État guinéen. Cette infrastructure devra assurer, sur une durée minimale de dix (10) ans, l'exploitation durable des services publics numériques ainsi que de la Plateforme nationale d'interopérabilité (X-Road). Elle devra garantir des capacités adaptées en matière de calcul, de stockage, de bande passante et de sécurité, au regard des volumes d'échanges inter administratifs.

De manière spécifique, la mission vise à :

1. Concevoir, fournir, déployer, configurer et mettre en service une infrastructure de Cloud Souverain pour la République de Guinée, reposant sur une architecture résiliente et hautement disponible, organisée en trois zones de disponibilité (Availability Zones – AZ) réparties sur deux centres de données géographiquement distincts, disposant de ressources de calcul, de stockage et de réseau symétriques.

- L'infrastructure devra permettre le déploiement et l'exploitation de trois environnements logiquement isolés — Développement & Tests, Préproduction et Production — chacun conçu selon les principes de haute disponibilité, de tolérance aux pannes et de continuité de service.
 - La solution devra être dimensionnée pour héberger les plateformes numériques de l'État, les services publics numériques ainsi que les infrastructures numériques mutualisées, notamment la Plateforme Nationale d'Interopérabilité (X-Road) et les autres briques technologiques de l'État.
 - Elle devra offrir un socle cloud souverain sécurisé, évolutif, interopérable et pérenne, capable d'accompagner les besoins actuels et futurs de la transformation numérique de la République de Guinée.
2. Mettre en œuvre un dispositif de cybersécurité, de haute disponibilité, de continuité et de reprise d'activité conforme aux normes ISO 27001 (sécurité de l'information), ISO 22301 et aligné sur le cadre de cybersécurité du NIST ;
 3. Assurer un transfert de compétences structuré vers les équipes de l'ANDE permettant l'exploitation autonome de la plateforme ;
 4. Concevoir l'architecture dans une logique d'ouverture, de réversibilité et d'absence de verrouillage fournisseur, en s'appuyant sur des standards ouverts et interopérables ;
 5. Produire une analyse de soutenabilité technique et financière sur dix (10) ans, incluant le coût total de possession (TCO).

Les capacités minimales d'infrastructure définies au sein des présents TDR constituent des seuils contractuels obligatoires servant de base à l'évaluation technique et à la validation des livrables.

3. Résultats attendus

À l'issue de la mission :

- 1. Un Sovereign Cloud Stack pleinement opérationnel, organisé en trois zones de disponibilité (AZ) réparties sur deux datacenters à ressources symétriques :**

Les trois environnements sont déployés en haute disponibilité sur les zones de disponibilité :

- Un environnement DEV/TEST ;
- Un environnement PREPRODUCTION ;
- Un environnement PRODUCTION.

L'architecture garantit la continuité de service en cas de perte d'une zone de disponibilité, sans interruption. À plus long terme, un dispositif de reprise géo-redondant, sur un site suffisamment distant pour assurer une résilience géographique, constitue un objectif d'évolution ; dans l'intervalle, la collaboration avec d'autres fournisseurs de cloud souverain compatibles est l'approche recommandée.

- 2. Une capacité installée conforme aux seuils minimaux suivants :**

Environnement PRODUCTION (phase initiale)

- 1000 cœurs CPU cumulés
- 4.5 To RAM
- 800 To stockage utile répliqué multi-niveaux
- Architecture spine-leaf 100 Gbps (évolutive vers 400 Gbps)
- Aucune composante critique sans redondance
- Une sauvegarde régulière et ultime des données

Environnement PREPRODUCTION (40% de la PROD)

- 400 cœurs CPU cumulés
- 1.8 To RAM
- 320 To stockage utile répliqué multi-niveaux
- Architecture spine-leaf ≥ 100 Gbps (évolutive vers 400 Gbps)
- Aucune composante critique sans redondance

Environnement DEV / TEST (20% de la PROD)

- 200 cœurs CPU cumulés
- 1 To RAM
- 160 To stockage utile avec réplication
- Réseau 25 Gbps
- Séparation des flux management / stockage / workloads
- Architecture reflétant celle de la production

Les capacités définies s'entendent au total combiné et sont réparties de façon symétrique sur les zones de disponibilité. Sauf indication contraire, les cœurs CPU s'entendent en cœurs physiques réels et le stockage en capacité nette (après réplication).

3. Une infrastructure sans point unique de défaillance. Prévoir et documenter les procédures de PCA et de PRA.
4. Un DRP testé avec RTO/RPO formalisés.
5. Une supervision et journalisation souveraines opérationnelles.
6. Un transfert de compétences effectif.

4. Portée de la mission

La mission couvre l'ensemble du cycle de vie de l'infrastructure, incluant :

- Les études techniques détaillées et le design d'architecture ;
- La fourniture et l'installation des équipements ;
- Le déploiement des solutions logicielles SCS ;
- Les tests de performance, de sécurité et de montée en charge ;
- La mise en production progressive de l'infrastructure ;
- L'assistance à l'exploitation, incluant le support de niveaux 2 et 3.

La mission s'inscrit en complémentarité directe avec (hors du scope de cet Avis à manifestation :

- La mise en œuvre de la Plateforme d'Interopérabilité (X-ROAD);
- L'architecture d'entreprise gouvernementale ;
- La mise en place de la plateforme nationale de services publics (e-services) destinée aux citoyens et entreprises ;
- Les initiatives de cloud souverain portées par l'ANDE.

Un état des lieux des capacités locales d'hébergement (datacenters disponibles, options de colocation) précisera la frontière entre réutilisation de l'existant et travaux neufs.

5. Les Entreprises éligibles :

Elles concernent toutes les entreprises qui existent légalement et conformes administrativement en Guinée et évoluant dans le domaine de la **fourniture, installation, intégration et mise en exploitation des infrastructures numériques cloud.**

De manière spécifique, le soumissionnaire devra satisfaire aux exigences suivantes :

- a) Être légalement constituées et régulièrement enregistrées en Guinée et disposer des autorisations professionnelles requises pour exercer ;

- b) Disposer d'une expérience générale d'au moins cinq (5) années dans la fourniture, l'intégration et/ou l'exploitation d'infrastructures informatiques, de centres de données, de cloud, de réseaux, de systèmes d'information ou de solutions technologiques comparables
- c) Avoir réalisé au cours des cinq (5) dernières années au moins deux (2) marchés similaires portant sur la fourniture, l'installation, l'intégration ou la mise en exploitation d'infrastructures informatiques complexes ;
- d) Disposer d'au moins une référence pertinente portant sur une infrastructure de data center, cloud privé/souverain, infrastructure hyperconvergée ou infrastructure informatique de niveau équivalent, comprenant notamment des capacités de calcul, stockage, réseau, virtualisation et haute disponibilité ;
- e) Disposer des ressources humaines qualifiées nécessaires à l'exécution du marché, notamment des experts en architecture cloud, infrastructure, virtualisation, stockage, réseaux, cybersécurité et gestion de projet ;
- f) Disposer de capacités financières suffisantes pour assurer l'exécution d'un marché de cette nature et de cette envergure ;
- g) Être partenaire, intégrateur ou revendeur agréé des fabricants (Tels que HP, DELL, etc...)/éditeurs des équipements et solutions proposés ;
- h) Disposer, pour les principales technologies proposées, des certifications ou agréments constructeurs/éditeurs pertinents, lorsque ceux-ci sont nécessaires pour garantir la qualité de l'intégration et du support ;
- i) Ne pas faire l'objet d'une déclaration d'inéligibilité ou de sanction par la Banque mondiale ou par toute autre autorité compétente applicable au marché ;
- j) Respecter les dispositions applicables en matière de fraude et corruption, pratiques collusoires, coercitives ou obstructives, ainsi que les autres exigences d'intégrité applicables au financement du projet. Les règles de la Banque mondiale prévoient notamment des restrictions liées à l'éligibilité et aux pratiques sanctionnables.

6. MODALITES DE PARTICIPATION

Les parties intéressées sont invitées à prendre part aux activités suivantes :

- Réunion de l'Engagement Précoce du Marché : fourniture, installation, intégration et mise en exploitation des infrastructures du Cloud souverain Guinéen (Cloud Stack-SCS) ;
- **Date /heure** : Mercredi 7 Octobre 2026 à 10 00 h (GMT)
- Format (virtuel), modalités d'inscription : veuillez obtenir le lien en contactant l'adresse email coordonnateur@wardip.gn cc spm@wardip.gn et assistant.spm@wardip.gn au plus tard le Mardi 6 Octobre 2026 à 17 00 (GMT) précise

5. Prochaines étapes

Les informations recueillies permettront à WARDIP-GN d'affiner les modalités du projet et d'adapter la stratégie d'approvisionnement. Toute procédure formelle de passation de marché ultérieure sera communiquée par les canaux officiels.

6. Contact

Pour toute information complémentaire ou pour manifester votre intérêt, veuillez contacter :

- M. Fodé YOULA
- Coordonnateur par intérim
- WARDIP-GN
- coordonnateur@wardip.gn , cc spm@wardip.gn

7. Remarques Importantes

La participation à cet engagement précoce du marché ne confère aucun avantage lors du processus de sélection à venir.

Il ne s'agit pas d'un appel d'offres ni d'un exercice de pré-qualification.

Toutes les informations reçues seront traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement pour l'analyse du marché, la planification et l'optimisation des fourniture objet du marché.

Nous vous remercions pour votre participation et vos précieuses contributions.

Fait à Conakry, le 28 septembre 2026



M. Fodé YOULA

Coordonnateur par intérim du Projet WARDIP